Rhône-Alpes

La Carte « M'ra » - 2014/2015

- ***La Région Rhône-Alpes*** *permet aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, domiciliés en Rhône-Alpes et inscrits au CNED pour une formation initiale de niveau IV ou V : CAP ou BAC général, technologique ou professionnel (Seconde, Première, Terminale) de bénéficier gratuitement de la carte « M'ra ». Cette carte délivre un avantage « manuels scolaires » (crédit de 100€, 70€ ou 50€ selon le niveau de classe) et des avantages culturels et sportifs.*
-
- **Procédure pour commander la carte :**
- • S'il s'agit d'une première demande, vous devez commander la carte M'ra sur le site internet de la Région Rhône-Alpes : *www.mra.rhonealpes.fr*, menus « M'ra », « commande et mode d'emploi ».
- Après validation par nos services, la fabrication de la carte sera lancée. Vous recevrez votre carte M'ra sous 10 jours.
-
- • Les années suivantes, si vous remplissez toujours les critères d'éligibilité à la carte M'ra, le CNED se chargera de revalider votre carte pour l'année à venir (vous n'avez pas à faire une nouvelle demande de carte). Vous recevrez une nouvelle carte M'ra sous 10 jours.
-
- *Avantage « manuels scolaires » :*
- *Où acheter les livres ?*
- Auprès des libraires. Cet avantage peut être utilisé en une ou plusieurs fois chez un ou plusieurs partenaires.
- *Qui bénéficie d'un crédit de 100 € ?*
- Les jeunes entrant en Seconde générale ou technologique, en 1ère année de CAP ou en Seconde BAC pro.
-
- *Qui bénéficie d'un crédit de 70 € ?*
- Les jeunes entrant en Première ou Terminale générale ou technologique.
-
- *Qui bénéficie d'un crédit de 50 € ?*
- Les jeunes entrant en 2ème année de CAP, en Première BAC pro ou en Terminale BAC pro.
-
- Il est délivré un seul crédit « manuels scolaires » de 100 €, 70 € ou 50 € par année scolaire, même en cas de changement d'orientation ou d'établissement.